mencé à tout briser dans l'estaminet. Déjà il avait renversé le poêle, les tables, les chaises, etc. A la vue de l'agent, il devint plus furieux encore et se rua sur lui. Il fallut l'aide de plusieurs personnes pour le maîtriser et l'emmener au poste.

Un estaminet de la rue Neuve-de-Roubaix s'étant vu retirer l'autorisation de donner bal dimanche soir, n'a tenu nul compte de l'interdiction; les danseurs étaient plus nombreux que jamais. Plusieurs agents, sous la conduite d'un brigadier, partirent et firent évacuer la salle.

Halluin. — *Une querelle qui tourne au tragique.* — Un ouvrier maçon, Dieudonné Catteau, demeurant à Halluin, s'étant pris, hier soir, de querelle avec un de ses camarades, Auguste Vansteenkiste, chaisier à Menin, l'a roué de coups. M. Dequesne, commissaire de police, a dressé procès-verbal à la charge du trop irascible maçon

Exploits d'hommes ivres. — Sous l'influence de la boisson, un tisserand, Joseph Pardoen, d'Halluin, s'est livré à des violences sur des passants. Il a été l'objet d'un procès-verbal.

Un ouvrier tisserand, Charles Castelain, est dangereux quand il est ivre. Samedi après-midi, il s'était adonné de nouveau à son vilain penchant et avait invectivé ses voisins de la façon la plus grossière, les menaçant de mort. Un grand nombre de personnes, attirées par le bruit, ne tarda à se grouper autour de lui.

Castelain, de plus en plus surexcité, sortit tout-à-coup un couteau et, le brandissant avec rage, il en menaça quiconque oserait l'approcher, mais ses mouvements désordonnés firent qu'il se blessa lui-même assez grièvement à la paume de la main droite. Sa blessure entraînera une incapacité de travail de plusieurs jours.

M. le commissaire de police a dressé procès-verbal à la charge de Castelain sous la triple inculpation de menaces de mort, de tapage injurieux et ivresse.

Bousbecque. — *Un kermesse.* — Grâce au beau temps, la ducasse de Bousbecque, la dernière de la région, a obtenu dimanche un succès complet. Grande a été l'animation, surtout dans la soirée. Les forains ont dû faire de fructueuses recettes.

LILLE

L'élection du canton Nord. — Le samedi 4 novembre, le Conseil d'Etat (section du contentieux), a eu à examiner deux protestations formées contre les opérations électorales qui ont abouti à la nomination de M. Emile Scrive dans le canton de Lille Nord.

L'une de ces protestations visait des faits imputés à M. Rigaut au premier tour de scrutin et était, par conséquent, devenue caduque par suite de la non-élection de ce candidat. Le Conseil d'Etat, la recevant pour la forme, n'a donc pas eu à statuer au fond.

L'autre, émanant des membres des comités opportunistes, relevait contre M. Emile Scrive un certain nombre de griefs plus ridicules et plus erronés les uns que les autres.

Le rapporteur a conclu au rejet de cette protestation et a demandé en même temps au Conseil d'Etat de repousser l'enquête qui était réclamée subsidiairement par les amis de M. Rigaut.

L'affaire avait été mise en délibéré. Hier samedi, la section du contentieux, vidant son délibéré, a repoussé la protestation et validé l'élection de M. Emile Scrive.

Cet arrêté, qui clot une longue série d'agitations électorales, est la condamnation formelle de procédés employés par des politiciens sans scrupules et démontre la parfaite loyauté du représentant que le canton Nord s'est donné et qu'il gardera.

Etrange histoire. — Dimanche vers 9 heures du soir, un agent de police a amené devant M. le commissaire de permanence un nommé Isidore Broutin, âgé de 41 ans, né à Emmerin.

Cet individu aurait dit dans un cabaret :

« J'ai amené à Lille une voiture de paille dans laquelle se trouvait le corps d'un homme que j'ai tué à Flers. Les employés d'octroi qui ont sondé ma voiture n'ont rien trouvé. Je l'ai ensuite enveloppé dans une bâche et jeté dans la Deûle.

Le commissaire a maintenu Broutin en état d'arrestation.

Concerts et Spectacles

Théâtre de Roubaix. — Représentation des *Pirates de la Savane*, drame en six actes de MM. Anicet Bourgeois et Ferdinand Dugué. Cette pièce, où l'imagination tient une grande place et fait tous ses efforts pour suppléer par des fictions à la réalité, présente un tableau de mœurs étranges, de sites extraordinaires, de faits inouïs, de dangers horribles. Ce n'est qu'une lutte acharnée à armes égales entre des scélérats qui persécutent une aimable enfant et ses protecteurs dévoués, les uns et les autres aussi adroits, aussi redoutables que les tigres, les jaguars et les panthères qu'ils font métier de chasser.

Néanmoins le drame des *Pirates de la Savane*, est un de ceux dont la représentation obtient le plus grand succès. Le public nombreux qui se pressait hier soir au théâtre de Roubaix, a témoigné à plusieurs reprises la satisfaction qu'il éprouvait; les différents acteurs interprétaient leurs rôles en véritables comédiens.

L'opérette de Charles Lecocq, la *Petite Mariée*, se rapproche beaucoup de l'opéra-comique par l'envergure savante des motifs, leur développement et l'originalité du rythme. L'action en est gaie, les quiproquos amusants; il n'en est point de cette œuvre comme des autres productions du même genre : on peut l'écouter sans ennui et avec intérêt.

Mlle Marie Deschamps a chanté avec beaucoup de goût et d'entrain son rôle de « petite mariée ». Mme Couvreur a plu beaucoup dans celui de Lucrezia qu'elle joue avec un talent remarquable. M. Louis Couvreur composait un Montéfiasco du plus grand comique; avec Mme Couvreur il a excité les applaudissements de toute la salle, en particulier dans la scène du soufflet au second acte. M. Army a obtenu son succès habituel dans le rôle de Podestat. Quant à M. Burgat, l'on peut dire qu'il possède un réel talent de comédien; mais sa voix manque un peu de sonorité dans les registres élevés.

Enfin le public a pu remarquer avec satisfaction que les chœurs ont été exécutés avec beaucoup d'ensemble; celui qui termine le second acte a été bissé d'enthousiasme. A. M. Briol, revient pour une grande part le succès de l'opérette : il a dirigé les chœurs de l'orchestre avec une habileté qui lui fait honneur.

Roubaix. — *Le concert de la Fanfare de Beaurepaire.* — C'est dans le salle des fêtes du « Phare de Beaurepaire » place Faidherbe, que la *Fanfare de Beaurepaire* a donné, dimanche soir, un concert à ses membres honoraires. L'auditoire était très nombreux.

Le programme qui comportait une marche militaire et une fantaisie originale, exécutées par la fanfare, des romances et une scène comique *Les deux pochards*, a été très bien rendu et l'assistance a souligné tous les numéros du programme de ses vifs applaudissements.

Les « Mirlitonnistes Roubaisiens, » société de récente création, se sont fait entendre et leur exécution a été très goûtée.

M. Vanderdonck fils accompagnait en piano. Il s'en est acquitté avec beaucoup de sentiment.

— *Le concert de la société chorale l' « Union des Travailleurs ».* — Un nombreux public se pressait, dimanche soir, dans la salle des fêtes de M. Victor Petit, rue de Lannoy, pour entendre le concert d'hiver que l'*Union des Travailleurs* offrait à ses membres honoraires.

Le programme était des mieux choisis. L'auditoire n'a pas ménagé ses applaudissements à l'*Union des Travailleurs*, qui a exécuté deux chœurs d'une façon magistrale et aux différents artistes-amateurs, qui se sont acquittés de leur tâche à la satisfaction de tous.

M. Vromant fils remplissait à merveille les fonctions ingrates d'accompagnateur.

Herseaux. — Dimanche 19 novembre, un grand concert musical et dramatique sera donné dans la salle du Château d'Or par la société chorale *L'Union des Frontières*. On commencera à six heures du soir. Voici le programme : Chœur, par la chorale, monologue, romances, chansonnettes, *Louis Brune ou le Sauveteur de Rouen*, drame historique en quatre actes. Le piano sera tenu par M. L. Boneufant. Prix d'entrée : un franc.

HIPPODROME-THÉATRE
Jeudi 16 Novembre
LES HUGUENOTS
GRAND OPÉRA EN 5 ACTES DE SCRIBE
Musique de Meyerbeer

L'INAUGURATION
DE L'ÉCOLE DES INDUSTRIES AGRICOLES
M. VIGER A DOUAI

La matinée

La ville de Douai a admirablement fait les choses. Municipalité, autorités, particuliers, tous ont rivalisé de zèle pour donner le plus grand éclat et le plus fastueux caractère à la réception du ministre de l'agriculture, et pour transformer la visite de M. Viger en un événement important. De fait, c'en est un : tant de prix attachaient les Douaisiens à obtenir la nouvelle Ecole en légitime compensation du dommage que lui a causé le départ des Facultés que leur plaisir à fêter brillamment le succès de leurs revendications est tout ce qu'il y a de plus compréhensible.

» L'appel pressant adressé par la municipalité aux habitants pour les inviter à décorer les rues et les façades des maisons particulières n'est pas resté sans réponse ; et sur tout le parcours que suivra le ministre, depuis la gare jusqu'à la place d'Armes, depuis la rue de Bellaing jusqu'à la nouvelle Ecole, c'est une profusion de drapeaux, de trophées, d'écussons, qui, sous un magnifique soleil et sous une température sans doute très fraîche, mais supportable, jettent une note infiniment gaie et communiquent à la ville un aspect très coquet et très élégant.

A la gare, qui est décorée avec beaucoup de goût, a été improvisé en l'honneur de M. Viger un très beau salon tendu de draperies rouges relevées de garnitures françées d'or, dans la grande salle des colis de grande vitesse. Sur la place qui commande la gare, des mâts en nombre respectable, avec des écussons où se lit : *La ville de Douai au ministre de l'agriculture* : ou R. F.

Dans la rue de Bellaing, particulièrement brillante, une magnifique et imposante fausse-porte, admirablement décorée, et ornée de forts jolis motifs symboliques notamment d'appareils mécaniques ingénieusement peints, inspirés par le caractère et la destination de la nouvelle Ecole.

A côté de l'Ecole, d'autres écussons, dont l'un aux armes de la Ville de Douai, porte : *Honneur à M. Trannin, fondateur de l'Ecole des industries agricoles.*

Dans la matinée, une grande animation a régné dans la ville. Les visiteurs étrangers commencent à affluer et les musiques, dont nous avons donné le nombre et les noms, à faire retentir les rues de leurs classiques pas redoublés.

A onze heures, la foule se presse vers la gare, où le ministre va faire son entrée dans quelque instant, accompagné de M. le préfet et de M. le sous-préfet de Douai.

M. Vel-Durand est en effet parti de Lille dimanche matin avec son chef de cabinet, M. Caron, par l'express de 7 h. 50, pour Arras, pour y recevoir M. Viger. M. Vel-Durand a été rejoint à Douai par M. Bonnerot, sous-préfet.

Une cérémonie à l'école

A dix heures et demie, a eu lieu dans la salle des appareils de l'Ecole une cérémonie aussi simple que touchante. Un groupe d'amis de M. Trannin a offert son buste à l'ancien député. Ce buste, fort beau, est l'œuvre d'un Douaisien, M. Houssin.

M. Merlin, sénateur, en présentant ce buste, a interprété le sentiment général en exprimant la reconnaissance que les Douaisiens doivent à M. Trannin, qui, à force de ténacité et d'obstination, a fini par doter la ville de Douai d'une Ecole qui sera pour elle une source de prospérité et de renommée. Il a terminé en formulant le vœu que ce buste, coulé en bronze, soit placé dans une des salles de l'Ecole, que l'on désignera toujours sous le titre d'Ecole Trannin.

Le buste de M. Trannin a été offert par souscription. Au bas, il porte cette inscription :

« *M. Trannin, ancien député. Hommage reconnaissant de ses concitoyens et de ses amis.* »

L'arrivée du Ministre

Le train ministériel est entré en gare de Douai à 11 heures 37. C'était le train express ordinaire de Paris.

La salle des bagages de la grande vitesse avait été transformée en un élégant salon tendu de tentures rouges et d'un velours tricolore.

Dans la cour de la gare quatre pelotons de 25 hommes à cheval du 27e régiment d'artillerie, les sapeurs-pompiers forment la haie avec deux brigades de gendarmes à cheval.

Les hommes à pied du 15e régiment et la 5e compagnie d'ouvriers d'artillerie prolongent cette haie jusque la rue Victor-Hugo où l'infanterie a pris place en face de l'hôtel de la sous-préfecture.

La musique municipale de Douai, sur le quai de la gare, entonne la *Marseillaise* suivie du pas redoublé de Gayant. Des salves d'artillerie sont tirées sur le terrain du démantèlement.

M. Viger est reçu à la descente du train par MM. Girond, maire et les adjoints ; Merlin et Claeys, sénateurs ; MM. Dubois et Hayel, députés; M. Chenest, procureur général; le général Chanoine, commandant la 1re division d'infanterie; le colonel de Mandreville, chef d'état-major du 1er corps d'armée; M. Trannin, ancien député; M. Vel-Durand, préfet du Nord; M. Bonnerot, sous-préfet, etc.

Dans la salle des bagages, M. le maire et ses collaborateurs souhaitent la bienvenue au nom de la ville à M. Viger; puis sénateurs, députés, officiers viennent serrer la main au ministre. Immédiatement, on monte en voiture pour se rendre à la sous-préfecture.

A la Sous-Préfecture. — Les réceptions

Sur le parcours du cortège l'animation est grande, mais très peu de cris ont été poussés.

A 1 h. 1/2 précise, commencent les réceptions officielles. M. l'archiprêtre de Saint-Pierre, accompagné de MM. les doyens de Saint-Jacques et de Notre-Dame, s'est exprimé en ces termes :

« Monsieur le Ministre,

» Le clergé de Douai se fait un devoir en même temps qu'un honneur d'offrir à votre Excellence ses hommages respectueux, qu'il s'intéresse trop à la prospérité de la cité douaisienne pour ne pas applaudir lui aussi à l'heureux événement auquel vous voulez bien apporter la consécration officielle de votre présence. »

Ce qui à quoi M. le Ministre a très aimablement répondu qu'il est toujours heureux de se trouver en présence de Français dévoués à leur pays et particulièrement de ceux qui représentent des idées de pacification.

Les décorations

Le ministre a remis ensuite un certain nombre de décorations et de récompenses dont voici la liste :

M. Renaux, professeur au lycée de Douai et Rester, directeur de l'école primaire supérieure, sont nommés officiers d'instruction publique; MM. Boubique, Dujardin et Kuss, officiers d'académie.

Le ministre a décerné également une médaille d'honneur à la sœur Marthe, religieuse à l'Hôtel-Dieu.

MM. Pietre-Tesse, directeur d'assurance, Berlin, verrier à Dorignies, Raymond, lieutenant de sapeurs-pompiers de Douai, Dulcourt, lieutenant au même corps ont obtenu des mentions honorables.

Enfin, le ministre a décerné un grand nombre de médailles d'honneur à des ouvriers de l'industrie et du commerce.

A 3 heures 1/4, M. Viger s'est rendu à l'Ecole des industries agricoles.

L'inauguration de l'Ecole des Industries Agricoles

Une foule nombreuse était réunie dans le grand hall où sont installées la sucrerie, la distillerie et la brasserie.

M. Merlin, sénateur, en sa qualité de président de la commission d'organisation, prend le premier la parole et remercie le ministre d'être venu inaugurer cette école dont l'ouverture, espère-t-il sera, pour la ville de Douai le gage de jours prospères.

M. Trannin prononce ensuite une allocution à laquelle M. Viger répond en ces termes.

Discours du Ministre

« Qui donc ose encore prétendre que notre enseignement agricole est sans influence sur notre production nationale. Ceux qui pensent ainsi, je voudrais les amener ici pour leur montrer cet établissement qui semble la consécration suprême de tous les progrès réalisés dans la science et dans la pratique.

» Et cette école, ce n'est pas dans un département libre-échangiste que nous avons voulu l'édifier, mais dans le département du Nord, à la fois si progressiste et si sagement protectionniste.

» Ce n'est point sur l'initiative du gouvernement qu'elle a été édifiée, c'est sous les pressantes sollicitations des agriculteurs et des industriels qui nous ont demandé de créer cette école qui leur fournira des collaborateurs précieux, et ceci est tellement vrai que jamais plus utile que sur ce terrain économique où nous rencontrons la concurrence de toutes les nations, nous devons lutter avec des armes plus perfectionnées.

» C'est avec raison que mon éminent prédécesseur, M. Develle, si bien secondé — et tous les ministres de l'agriculture seront toujours bien secondés tant que M. Tisserand restera directeur de l'agriculture — c'est avec raison que M. Develle, si bien secondé par ce savant éminent, a pu mener à bien la création de cette école qui a pour but de former des praticiens.

» Aussi est-ce par des praticiens que ses efforts ont été secondés et je tiens à leur adresser ici mes remerciements et en particulier à M. Trannin, dont le zèle et le dévouement n'ont jamais fait défaut.

» Il faut de plus en plus que l'enseignement soit pratique et théorique à la fois. Dans cette école, à côté des notions pratiques de trois industries, les étudiants trouveront l'ensemble théorique donné par des maîtres dont les titres obtenus dans les concours ou les services rendus à la grande industrie sont la sûre garantie de leur valeur.

» Aujourd'hui, l'agriculture devient essentiellement scientifique et industrielle; elle se dégage de la seule pratique basée sur les vieilles traditions. Elle veut ainsi profiter de l'application de la science moderne.

La culture intensive s'est substituée à l'antique jachère, aux vieux assolements. C'est à la science que nous devons ce résultat.

» Agriculteurs, vous avez augmenté les rendements de nos champs, vous avez augmenté le marché de vos têtes de bétail. C'est encore aux applications de la science que vous le devez, à ces industries agricoles qui transforment l'élément hydro-carboné de vos récoltes rendent à la terre la substance azote dont elle a besoin.

» C'est à l'aide de ces substances azotées qu'on a pu augmenter les éléments de fertilisation.

» Nous devons avoir une grande reconnaissance à ces savants qui nous ont permis d'augmenter la production nationale, et nous leguerons à ceux qui viendront après nous ce patrimoine scientifique, que nous avons acquis et qui s'accroîtra encore de découvertes nouvelles, car bien souvent les projets d'un jour deviennent les réalités du lendemain ».

M. Viger entre dans les détails sur la situation des trois industries représentées à l'Ecole de Douai et déclare que son rôle au ministère de l'agriculture consiste à vulgariser les découvertes de la science. Le ministre ajoute :

» Servir l'agriculture n'est-ce pas défendre la cause de la civilisation elle-même, car elle s'appuie fermement sur cette démocratie rurale qui peut s'appeler avec tant de raison la démocratie pacifique. Elle est en effet l'assise la plus solide et le soutien le plus robuste de la France et de la République. »

Après ce discours, M. Viger a remis la croix d'officier du mérite agricole à M. Laurent Bouchon, producteur de graines de betteraves, et la croix de chevalier du mérite agricole à M. Rollet, ingénieur, ainsi qu'à MM. Charles Forty, Pépe, architectes, et César Mille, ingénieur.

Avant de se retirer, le ministre a visité les différents locaux.

Il était près de 5 heures quand la séance d'inauguration s'est terminée.

Le ministre et sa suite se sont ensuite rendus à la sucrerie de M. Dupire à Lambres.

Festival-Concert

Un festival-concert a eu lieu sur la place Saint-Jacques et la place d'Armes. Toutes les musiques et fanfares des environs y ont pris part.

Un accident

Dimanche matin, M. Henri Cuvil, plafonneur, âgé de 66 ans, est tombé de la hauteur d'un premier étage en voulant arborer un drapeau. Dans sa chûte il s'est brisé la colonne vertébrale. Il a été conduit à l'Hôtel-Dieu. Son état est désespéré.

Le meilleur régénérateur des forces que l'on puisse employer contre : l'épuisement des organes, les douleurs de l'estomac et de la tête, les mauvaises digestions, les maladies du foie, des nerfs et toutes les maladies résultant de la fatigue et des vices du sang est la

Tisane Dussolin;

le meilleur tonique, dépuratif, anti-glaireux et antibilieux connu est la Tisane Dussolin.

C'est un fortifiant et reconstituant des forces et du sang. Suivant les doses, la Tisane Dussolin produit un effet Dépuratif, Laxatif ou Purgatif, et guérit la constipation en régularisant les fonctions ; elle combat l'anémie, la chlorose, les lourdeurs et maux de tête, les rhumatismes, la goutte, les douleurs; elle reconstitue et purifie le sang et chasse les humeurs. — Prix : 4 fr. 50 le flacon. Exiger sur chaque flacon la marque de fabrique déposée ; une amazone à cheval. La Tisane Dussolin se trouve à Paris chez Derbecq, Pharmacien, 24, rue de Charonne, et dans toutes les pharmacies.

Une Notice explicative indiquant la manière de s'en servir est jointe à chaque flacon.

Le banquet

Un banquet de 250 couverts a eu lieu à 7 heures dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville.

Après les toasts de M. Giroud, maire de Douai, et de M. Vel-Durand, préfet du Nord, M. Viger a assuré les agriculteurs de tout le dévouement du Parlement, il a ajouté :

« Mais pour que ce travail s'exerce avec fruit, il faut de la stabilité dans les institutions et dans le gouvernement.

» La stabilité dans les institutions, je crois que nous l'avons maintenant plus que tout le monde où à peu près.

» Quant à celle du gouvernement c'est à la Chambre à se prononcer. Le ministère apportera un programme complet du travail pour la prochaine législature, programme homogène dans toutes ses parties, en ce qu'il représente la moyenne des réformes réclamées par les députés devant le corps électoral et sanctionnées par le suffrage universel.

» Il indiquera en outre, et en suivant la même méthode, quelles sont les réformes irréalisables ou momentanément impossibles.

» La Chambre appréciera si cette homogénité des idées n'est pas préférable à celle des personnes.

» Si la Chambre ne pense pas ainsi, on renversera le Cabinet et, pour ma part, je rentrerai dans le rang, prêt à soutenir ceux qui nous succéderont si leur politique est franchement républicaine.

» Nous leur souhaiterons aussi une longue existence afin qu'ils puissent accomplir les réformes sages et pratiques que le pays réclame et qu'ils aient une autorité suffisante pour maintenir la liberté du travail sans laquelle il n'est pas d'ordre social possible. »

M. Viger à Lille

Dimanche soir, M. le Ministre de l'agriculture, accompagné de M. Vel-Durand, préfet du Nord, est arrivé à Lille par le train de 10 h. 55 venant de Douai.

M. Viger a couché à la préfecture. Il reprendra le train aujourd'hui à 1 h. 23 pour rentrer à Paris.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du lundi 13 novembre

Présidence de M. le conseiller TELLIER.

Ministère public : M. BLONDEL, avocat-général

1re affaire. — **Affaire de mœurs**

L'accusé Henri Emile Minet, journalier à Flers, (arrondissement de Lille), est âgé de 47 ans.

PORTRAITS
Artiste Portraitiste Russe
A. MISSCHKIN
Se charge des portraits d'après nature et des agrandissements d'après photographie de toutes grandeurs.
58, RUE D'INKERMANN, 58 79380

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 12 novembre.* — André Chmitt, qual de Wattrelos. — Raymonde Haussart, rue de Bouvines 58. — Marie Vandyck, rue du Tilleul. — Henri Lenoir, rue Decrême. — Jean Floreus, rue des Anges. — Jules Marquis, rue de Valenciennes. — Fernand Wanin, rue de la Barbe d'Or. — Henri Dupont, rue du Fresnoy. — Adolphine Delmeule, rue de la Guinguette. — Marie Cassart, rue Marguerat. — Raymond De Pleux, rue Desaix. — Madeleine Cattaert, rue Daubenton. — Elise Maes, rue de Flandre. — Marie Labaisse, rue de Croix. — Ferdinande Van Mellom, rue de l'Ommelet. — *Publications de mariages.* — Louis Lepers, 37 ans, trieur, rue des Fosses 54 et Marie Mahieu, 27 ans, tricoteuse, rue Duflot 6. — Jean-Baptiste Lepers, 24 ans, peintre décorateur, rue Saint-Louis 65 et Louise Scherperel, 22 ans, bobineuse, rue des Chasseurs 6. — Emile Leroutge, 30 ans, mécanicien, rue du Fontenoy et Sophie Menager, 34 ans, dévideuse, rue de la Barbe d'Or. — Richard Loens, 30 ans, mécanicien, rue Sainte-Thérèse 14 et Zoé Faccon, 29 ans, bobineuse, rue Sainte-Thérèse 65. — Léon Peere, 28 ans, surveillant, rue Wagram 4 et Marie Kinkson, 28 ans, bobineuse, rue Wagram 18. — Jean-Baptiste Roussel, 52 ans, cocher, boulevard de Paris 40 et Virginie Bonte, 39 ans, cuisinière, boulevard de Paris 10. — François Vandevenne, 24 ans, rattacheur, rue de l'Alma 264 et Hélène Manchiska, 29 ans, soigneuse, rue de la Roudelle 52. — Jean-Baptiste Vandewalle, 29 ans, garçon de café, rue de la Gare et Louise Delplanque, 21 ans, piqûreire, rue du Tilleul. — Edouard Vermeersch, 24 ans, cordonnier, rue d'Avelghem 23 et Louise Couteau, 22 ans, bambocheuse, rue du Coq Français 90. — Polydore Spiegel, 22 ans, boucher, à Roubaix et Alix Billiau, 22 ans, sans profession, à Tourcoing. — Florent Vancraegnest, 25 ans, tisserand, à Roubaix et Marie Vanhove, 36 ans, débitante, à Croix. — Jean-Baptiste Mortigheim, 30 ans, employé de commerce, à Roubaix et Marie Traisnel, 28 ans, servante, à Willems. — Louis Bonnel, 23 ans, tisserand, à Lille et Marie Santre, 20 ans, cartonnière, à Lille. — Alphonse Leman, employé d'octroi, à Roubaix et Louise Dujardin, tailleuse, à Tourna. — Cornille Bruneel, 23 ans, mécanicien, à Mouvcaux et Elise Gauthier, 18 ans, servante, à Roubaix. — Bernard Caby, 20 ans, électricien, rue de Cartigny et Léopoldine Gosse, 19 ans, bobineuse, rue de Cartigny. — Louis Carrette, 23 ans, employé de commerce, rue de la Paix 7 et Eugénie Willet, 20 ans, visiteuse, boulevard de Metz. — Jean-Baptiste Crowin, 38 ans, apprêteur, rue de la Makellerie et Silvie Desbonvries, 40 ans, servante, rue Pierre-Motte. — Carlos Delnatte, 25 ans, représentant de commerce, rue du Collège 42 et Armelie Vandenbulcke, 23 ans, sans profession, rue des Longues-Haies 243. — Hubert Delreux, 31 ans, serrurier, boulevard de Metz et Sophie Deneys, 34 ans, couturière, rue des Arts 62. — Théophile Demailly, 22 ans, tourneur en fer, rue de Chaîneul 11 et Marie Parsy, 23 ans, bobineuse, rue de Chaîneul 17. — Louis Duymelinck, 23 ans, tisserand, rue Bernard 8 et Philomène Dumoulin, 23 ans, soigneuse, rue de la Vigne 5. — Antoine Denys, 23 ans, rattacheur, rue du Fort 39 et Maria Willain, 21 ans, journalière, rue du Fort 39. — Henri Fourmeau, 31 ans, domestique, rue de Naples 53 et Régina Dautricourt, 23 ans, soigneuse, rue de Rome 43. — Eugène Préval, 25 ans, expéditeur, rue de l'Espérance 37 et Marie Chiens, 19 ans, sans profession, boulevard de la République 22. — Victor Lauwerière, 26 ans, mécanicien, à Croix et Christine Hoste, 31 ans, servante, rue d'Inkermann 410 — Jules Leclercq, 30 ans, journalier, rue Monge 128 et Julie Plateau, 24 ans, journalière, rue Monge 128. — Constant Leenaert, 20 ans, rattacheur, rue de Jemmappes et Eve Crans, 22 ans, tisserande, rue de la Basse-Masure 34. — Camille Lefebre, 25 ans, magasinier, rue de la Chapelle-Carette, 59 et Catherine Kempe, 21 ans, dévideuse, rue Voltaire 97 — Charles Preux, 26 ans, trieur, rue de la Fabrique 11 et Joséphine Vergeylen, 22 ans, repasseuse, rue Sainte-Thérèse 1. — Henri Tassari, 70 ans, journalier, rue du Tilleul et Joséphine Horent, 70 ans, ménagère, rue de la Perche. — Oscar Lenfant, 29 ans, garçon de café, rue Pellart et Irma Verfaillie, 18 ans, sans profession, rue Pierre-Motte 5. — *Déclarations de décès.* — Anna Orélio, 5 ans, rue de Jemmappes. — Albert Trist, 1 an, rue de la Prospérité 2. — Virginie Crombé, 79 ans, rue Foucault. — Madeleine Spillebeen, 1 mois, rue de la Guinguette 40. — Léon Dumez, 1 an, rue du Grosse Saule.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 11 novembre.* Julia Allard, rue de la Croix-Rouge. — Emile Coucke, Pierre-Marie. — Jules Schottey, rue du Prince. — *Publications de mariages.* — Alphonse Braye, 21 ans, employé et Germaine Ibaze, 19 ans, tailleuse. — Désiré Dumortier, 21 ans, rattacheur et Zulma Paret, 23 ans, rattacheuse. — Polydore Spiegels, 22 ans, boucher et Alice Billiau, 21 ans, sans profession. — Pierre Percy, 22 ans, employé de commerce et Angèle Demarquette, 26 ans, sans profession. — Louis Allard, 34 ans, rattacheur et Julie Farvacque, 32 ans, soigneuse. — Jules Legros, 30 ans, comptable et Laure Dutilleul, 28 ans, tailleuse. — César Cattoire, 27 ans, tisserand et Julienne Legrand, 29 ans, sans profession. — Henri Dessauvages, 27 ans, mouleur et Marie Dekeyser, 28 ans, dévideuse. — Louis Payelle, 26 ans, magasinier et Marie Bonnet, 28 ans moutineuse. — Antoine Christory, 34 ans, employé de commerce et Zoé Joralmon, 34 ans, fileuse. — Gustave Legrand, 45 ans, fileur et Hermance Courcelle, 44 ans, soigneuse. — Eugène Velle, 31 ans, mannelier et Sidonie Depelchin, 22 ans, cuisinière. — Pierre Delannoy, 24 ans, marchand de charbon et Elise Dilles, 23 ans, sans profession. — Théophile Deconinck, 23 ans, débourreur et Philomène Corselle, 24 ans, soigneuse. — Pierre Dennaer, 27 ans, tisserand et Sophie Carrain, 23 ans, soigneuse. — Alfred Druart, 29 ans, typographe et Hortense Eyquard, 20 ans, tailleuse. — *Mariages.* — Léon Dujardin, 26 ans, imprimeur et Hortense Lelong, 28 ans, sans profession. — Auguste Debaer, 27 ans, domestique et Eveline Degraeve, 22 ans, cuisinière. — Charles Mansu, 28 ans, employé de commerce et Flore Bouchart, 31 ans, sans profession. — *Déclarations de décès.* — Laure Hauquellard, 6 ans, rue des Trois-Pierres. — Henri Debel, 29 ans, rattacheur, rue de Menin.

CONVOIS FUNÈBRES & ORBITS

Les amis et connaissances de la famille LAMBERT-DESMAZURE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Gaston-Adolphe-Léon LAMBERT, décédé à Roubaix, le 14 novembre, à l'âge de 6 ans et 10 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Messe d'Ange Solennels, qui auront lieu le mardi 14 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Inkermann, 141.

L'Association des Mères Chrétiennes de Notre-Dame, fera célébrer le mardi 14 novembre, à 9 heures, en l'église Notre Dame, un obit pour le repos de l'âme de Dame Juliette-Elise OLIVIER, épouse de Monsieur VANDENBRUWAENE, pieusement décédée le 9 octobre 1893, dans sa 42e année, administrée des Sacrements. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

NORD

La chasse aux perdreaux. — La chasse aux perdreaux et à la perdrix sera close dans toute l'étendue du département du Nord, le dimanche 3 décembre prochain au soir.

La vente et le colportage de ce gibier seront interdits dans le département à partir du 4 décembre.

Les ensevelis de Louvroil. — Nos lecteurs se souviennent du terrible éboulement qui ensevelit deux malheureuses victimes.

Les sapeurs du génie ont comblé le puits par lequel ils avaient retiré les deux ensevelis de Louvroil, ils n'ont découvert que les huit mètres de la couche d'argile, abandonnant le reste de leur matériel, qui sera payé par la commune.

Les soldats sont rentrés à leur corps à Arras.

BELGIQUE

UN CRIME A MENIN

Un vol dans un estaminet

Une femme sexagénaire baillonnée, et morte étouffée

Un crime a été commis dans la soirée de samedi, au n° 96 de la rue d'Ypres, à Menin.

Cette maison était habitée, depuis environ deux ans, par une femme sexagénaire, Virginie Beeckaert, veuve de M. Jean-Baptiste Buseyne, qui, tout en s'occupant du commerce de légumes, y tenait un débit de boissons sous l'enseigne « Au Coffre-fort ».

Elle demeurait seule dans la maison. Elle n'avait pas d'enfants.

La veuve était loin de vivre dans l'aisance. On dit qu'elle était très avare.

Dimanche, vers dix heures du matin, la police était informée par les voisins que la cabaretière n'avait pas encore été vue, que la porte de sa maison était fermée à clef, et que celle-ci n'était pas dans la serrure.

M. Vanden Bossche, commissaire de police, dépêcha aussitôt M. Camille Bosschaert, commissaire-adjoint, sur les lieux, et le fit accompagner par l'agent Gustave Nouls. Ils furent forcés d'entrer dans la maison par une porte de l'arrière-cour.

En parcourant les pièces du rez-de-chaussée, ils remarquèrent un certain désordre et l'absence du tiroir du comptoir de l'estaminet.

Ils se rendirent alors au premier étage et trouvèrent, gisant sur le palier, le cadavre de Mme Buseyne.

Une corde tenait attachés les bras et les jambes. Deux mouchoirs roulés, de couleur différente, serraient la bouche et étaient noués derrière la tête. Un autre mouchoir avait été enfoncé dans la bouche même.

En inspectant les chambres, les agents constatèrent que deux coffres et une garde-robe avaient été fracturés et y trouvèrent le tiroir du comptoir, vide. Impossible de déterminer, même approximativement, ce que les assassins ont emporté. En tout cas, le butin n'a pu être considérable, étant donnée la situation assez précaire de la veuve.

Aussitôt avisé de cette lugubre découverte, M. Van den Bossche télégraphia au parquet de Courtrai, et fit visiter le corps par un médecin.

Les magistrats arrivèrent à une heure, et accompagnés de M. le commissaire de police, du brigadier de gendarmerie et d'un médecin-légiste ils se rendirent à la maison de la veuve Buseyne et commencèrent une instruction minutieuse.

Les voisins ont été entendus. Il résulte de leurs dépositions que trois individus inconnus sont entrés dans l'estaminet, samedi matin, et que le soir leur présence y a été de nouveau constatée.

Ils y ont été vus en dernier lieu jouant une partie de cartes. Tout porte à croire que le crime a été commis par eux entre huit et neuf heures du soir.

Le parquet est retourné à Courtrai vers six heures et demie.

On présume que les coupables n'ont pas voulu tuer la victime, mais qu'ils l'ont baillonnée pour l'empêcher de crier.

Mme Buseyne était née à Gheluwe, village distant d'une demi-lieue de Menin.

Mouscron. — *Un chien hydrophobe.* — Dimanche, vers deux heures de l'après-midi, le brigadier de gendarmerie, M. Schevenels, était informé par M. Dedonder, vétérinaire, qu'un chien atteint de la rage s'était réfugié dans la cour de la maison occupée par un marchand de charbon, M. Boudrenghien, demeurant rue de la Station.

Le brigadier s'y rendit aussitôt et tua l'animal. Cinq à six autres chiens avaient été mordus. Par ordre de l'autorité locale, ils ont été abattus dans la soirée.

— *Evade d'une maison de correction.* — La gendarmerie a arrêté, samedi soir, vers six heures, un vannier, Joseph Lagaisse, âgé de dix-neuf ans, demeurant à Mouscron.

Ce jeune homme s'était évadé, il y a quelques jours, de la maison de correction de Namur. Avisé par un télégramme de la gendarmerie, le directeur de l'établissement pénitentiaire a dépêché un de ses agents qui y a ramené le jeune Lagaisse.

Herseaux. — *Un vol par escalade et effraction.* — Dans la nuit de samedi à dimanche, des malfaiteurs se sont introduits, en escaladant d'abord un mur clôturant le jardin, puis en forçant la porte d'entrée de l'arrière-cour, dans la maison de M. l'abbé Bass, curé d'Herseaux. On a constaté également que des carreaux de vitre, enduits de savon, avaient été brisés à l'intérieur. Dans le parloir, les escarpes ont enlevé une pièce de deux francs qui était déposée dans une boîte à cigares. A la buanderie, ils ont allumé le poêle et fait un repas improvisé. Ils ont disparu croit-on, par le même chemin.

Dimanche matin vers dix heures, le brigadier de gendarmerie Staelens et le gendarme Block, étant en tournée à Herseaux ont aperçu, dans les champs, un individu qui, à leur vue, a détalé à toutes jambes